**Pollutions industrielles & espaces méditerranéens**

**(XVIIIe-XXIe siècles)**

**Aix-en-Provence (21-22 mars 2013)**

TELEMME et le LAMES organisent les 21 et 22 mars 2013 à la Maison méditerranéenne des sciences de l’homme un colloque international intitulé « **Pollutions industrielles & espaces méditerranéens (XVIIIe-XXIe siècles)** ». Ils invitent les chercheuses et les chercheurs travaillant sur ce thème à soumettre un projet de communication.

Depuis une quinzaine d’années, l’histoire des pollutions industrielles est devenue en France un champ de recherche à part entière qui rassemble de nombreuses disciplines (juristes, historiens, économistes, sociologues, géographes, urbanistes, spécialistes de l’environnement etc.)[[1]](#footnote-2). La légitimité de la présence des espaces méditerranéens dans cette histoire en construction est pleine et entière. A plusieurs titres :

* par la précocité, la pérennité et l’importance du fait industriel depuis le XVIIIe siècle jusqu’à nos jours autour d’activités très polluantes (industries textiles, chimiques, métallurgiques, cimenteries, réparation/construction navales, extraction minière etc.) ;
* par la spécificité d’une pollution industrielle qui a marqué les villes mais aussi les zones rurales et littorales isolées ;
* en raison de la diversité des environnements affectés par les rejets industriels (terre, air, nappes phréatiques, cours d’eau, lagunes, étangs, milieu marin) et la fragilité des écosystèmes spécifiques de ce bassin.

Dans le cadre de ce colloque, la thématique des pollutions industrielles sera plus particulièrement abordée à partir de quatre axes :

**1°) Régulation et traitement des conflits.**

Dans ce premier axe, on s’interrogera plus particulièrement sur l’évolution de la législation, la définition des normes, leurs évolutions, les pratiques de contournement et sur les différentes formes de la conflictualité portée ou subie par les parties en présence (riverains, ouvriers, employeurs, administration publique, associations, partis politiques etc.). L’analyse des arbitrages rendus lors des conflits trouvera également sa place dans cette session.

**2°) Mesures, expertises et représentation de la pollution industrielle.**

Cet axe s’intéresse à l’expertise des pollutions industrielles. Il envisage une réflexion sur les méthodes et les techniques d’appréhension des rejets polluants sur la longue durée, ainsi que sur les controverses scientifiques et sociotechnique liées à la mesure des pollutions. Il s’attache aussi à l’étude des individus et des institutions exerçant cette mesure, en accordant une importance particulière à l’éventuelle implication de ces acteurs dans le processus industriel. Parallèlement à l’analyse des compromis établis par les acteurs, il s’agira aussi d’analyser la façon dont les sociétés littorales ont pu percevoir la pollution industrielle, ses impacts, et de quelles manières elles ont cherché à inscrire – ou à oublier – ces représentations dans la mémoire collective.

**3°) Les stratégies des industriels.**

Ce troisième axe a pour objectif l’étude des pratiques polluantes par les entreprises privées et publiques. Pour favoriser leurs activités et réduire leur caractère conflictuel, les industriels peuvent mettre en œuvre des mesures d’éloignement de leurs sites, procéder à des transformations techniques des systèmes de production, jouer sur le recrutement de la main-d’œuvre ou développer des stratégies sociales et politiques destinées à faciliter leur insertion dans les sociétés d’accueil. Ils peuvent, par exemple, avoir recours à des politiques paternalistes, financer des études scientifiques niant ou sous-évaluant la nocivité de leurs rejets, user de leurs réseaux d’influence pour contrôler les pouvoirs publics ou orienter le discours des médias. La pratique de la corruption peut aussi être envisagée comme méthode de neutralisation d’éventuels opposants.

**4°) Dommages et altérations des écosystèmes.**

La destruction des milieux naturels, des écosystèmes terrestres et marins traditionnellement exploités par l’homme sera analysée dans une perspective comparative pouvant associer études de cas et analyses générales pour l’ensemble des rivages du bassin méditerranéen. La qualification du dommage, sa reconnaissance, son évaluation et sa réparation représentent des enjeux majeurs pour les sociétés impactées par le fait industriel. Dans la même logique, la découverte, la mesure et la reconnaissance des pathologies induites chez les ouvriers et les riverains par l’activité industrielle devront être abordées en portant le regard sur le rôle et le positionnement des médecins, des organisations professionnelles, des organismes privés et publics de contrôle sanitaire (commission d’hygiène, médecine du travail, etc.), des relais associatifs et politiques.

Modalités de soumission et de sélection des propositions de communication :

Les propositions comprenant un titre et un résumé d’une vingtaine de lignes en français, en italien, en espagnol ou en anglais devront être adressées avant le 30 juin 2012 à l’un des membres du comité d’organisation :

* Laurence Américi : [laurence.Americi@univ-amu.fr](mailto:laurence.Americi@univ-amu.fr)
* Laura Centemeri : [centemeri@mmsh.univ-aix.fr](mailto:centemeri@mmsh.univ-aix.fr)
* Xavier Daumalin : [xavier.daumalin@free.fr](mailto:xavier.daumalin@free.fr)
* Daniel Faget : [daniel.faget@univ-provence.fr](mailto:daniel.faget@univ-provence.fr)
* Pierre Fournier : [pierre.fournier@univ-amu.fr](mailto:pierre.fournier@univ-amu.fr)
* Olivier Raveux : [raveux@mmsh.univ-aix.fr](mailto:raveux@mmsh.univ-aix.fr)

Elles seront examinées par le comité scientifique du colloque et une réponse sera donnée au plus tard début septembre. Le comité scientifique accordera une attention particulière à l’originalité des espaces étudiés, aux sites industriels constitués en dehors des grands ensembles urbains et aux écosystèmes méditerranéens (terre, mer). Il s’efforcera aussi de respecter un certain équilibre géographique et temporel, en veillant notamment à ce que les laboratoires de recherche de la rive sud et du bassin oriental de la Méditerranée soient correctement représentés. Les interventions – de 20 à 25 minutes – pourront être faites en français, en italien, en espagnol et en anglais. En revanche, les power-point seront réalisés en anglais. Les articles envoyés avant la tenue du colloque auront entre 30 000 et 35 000 signes, espaces compris.

1. Voir, notamment : Bernhardt C., Massard-Guilbaud G. (dir.), *Le démon moderne. La pollution dans les sociétés urbaines et industrielles d’Europe*, Paris, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2002 ; Guillerme A., Lefort A.-C., Jigaudon G., *Dangereux, insalubres et incommodes. Paysages industriels en banlieue parisienne XIXe-XXe siècles*, Seyssel, Editions Champ Vallon, 2004 ; Massard-Guilbaud G., *Histoire de la pollution industrielle. France 1789-1914*, Paris, Editions de l’EHESS, 2010 ; Le Roux T., *Le laboratoire des pollutions industrielles. Paris, 1770-1830*, Paris, Albin Michel, 2011 ; Fressoz J.-B., *L’apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris, Editions du Seuil, 2012 ; Actes du colloque des 23 et 24 juin 2011 « Débordements industriels dans la cité et leurs conflits (18e-21e siècles). Sens et pertinence d’une histoire interdisciplinaire », à paraître. [↑](#footnote-ref-2)